

# LA GÈSE POLITIQUE

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Toutefois, certains estiment que la majorité qui s'est prononcée en faveur du maintien de la désignation de M. Georges Bonnet pour cette mission ne donne pas à celui-ci une investiture suffisante de la part du Parti puisque parmi les 32 suffrages qui se sont portés en sa faveur, on compte plusieurs sénateurs d'autre part une quarantaine de représentants radicaux et socialistes. Les députés et sénateurs radicaux sont convoqués de nouveau à 14 h 30.

## M. BONNET RENONCE A CONSTITUER LE CABINET

A 13 h 30, M. Georges Bonnet quitte le Palais-Bourbon pour se rendre à l'Élysée, afin d'informer le chef de l'État de la suite de son entrevue avec les chefs de file politiques. Il renonce à former le cabinet.

M. G. Bonnet, de retour de l'Élysée, est arrivé à 15 h 10 au ministère des Finances. Il a déclaré que le Président de la République a accepté sa démission au chef de l'État qu'il n'est pas la logique de la situation qui lui fait faire appel maintenant à M. Léon Blum.

## UNE DÉCLARATION DE M. BONNET

A sa sortie de l'Élysée, M. Georges Bonnet a fait à la presse la déclaration suivante :

« J'ai remercié Monsieur le Président de la République de m'avoir chargé de former le gouvernement. N'ayant pu réunir autour de moi l'unanimité du groupe radical, j'ai dû me résigner. Le Président de la République qu'il m'était impossible de poursuivre la tâche qu'il avait bien voulu me confier ».

## M. BLUM A L'ÉLYSÉE

M. Blum, appelé par le Président à 15 h 05, M. Léon Blum quitte l'Élysée, se refusant à toute déclaration.

M. Léon Blum s'est rendu au ministère de l'Intérieur, où il a conféré avec MM. Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur, Sérol, Vincent-Auriol et Paul Faure.

## Un entretien Blum-Herriot

M. Léon Blum, accompagné de M. Blumel, son chef de cabinet, est arrivé à 15 h 35 et a été aussitôt introduit auprès de M. Edouard Herriot, avec lequel il a conféré.

## M. Lebrun reçoit de nouveau M. Blum...

M. Léon Blum est revenu à l'Élysée à 16 h 06, accompagné de son directeur de cabinet, M. André Blumel.

M. Léon Blum a quitté l'Élysée à 16 h 20, en déclarant : « Je continue à être muet ».

## ...qui confère ensuite avec ses collègues au Ministère de l'Intérieur

En quittant l'Élysée, où il a conféré une nouvelle fois avec le Président de la République, M. Léon Blum s'est à nouveau rendu au ministère de l'Intérieur, où l'attendaient MM. Marx Dormoy, Paul Faure, Vincent-Auriol et Sérol.

## M. Sarraut est appelé à l'Élysée

Après avoir consulté M. Léon Blum sur les intentions du groupe socialiste S.F.I.O. à l'égard d'une nouvelle formation de Front Populaire dont il n'aurait pas la direction, le Président de la République a demandé à l'Élysée M. Albert Sarraut.

M. Sarraut est arrivé au Palais de l'Élysée à 17 heures. Il a été aussitôt introduit auprès de M. Albert Sarraut, qui a eu un entretien auquel participait M. Chautemps, arrivé à 17 h 25 à l'Élysée.

## MM. Sarraut et Chautemps quittent l'Élysée

A 18 h 05, MM. Sarraut et Chautemps quittent l'Élysée. Les présidents Albert Sarraut et Camille Chautemps ont été introduits au Palais de la République par le Président de la République.

## Questionnaire au sujet de la suite que M. Albert Lebrun donnerait à leur consultation, MM. Albert Lebrun, Paul Faure, Vincent-Auriol et Sérol.

M. Léon Blum est revenu à l'Élysée à 18 h 25.

## M. Léon Blum, en quittant l'Élysée, à 18 h 25, déclare que le président de la République lui a permis de se présenter à l'Assemblée nationale pour accomplir cette tâche.

M. Léon Blum a ajouté : « Je passe tout de suite à la Chambre, où je consulterai le groupe socialiste. Je ne verrai pas le président de la République, mais le rendrai visite au président du Sénat ».

## M. Léon Blum commencera ses consultations, ce soir, à l'hôtel Matignon.

## UNE DÉCLARATION DE M. BONNET

A 18 h, M. Georges Bonnet a reçu, dans son cabinet, au ministère des Finances les membres de la presse et leur a fait la déclaration suivante : « J'ai résigné la haute mission que le Président de la République m'avait confiée : le groupe socialiste me refusant, non seulement la participation que je lui offrais, mais encore le soutien, je n'ai pu former le gouvernement que le Parti radical m'encourageait à constituer. Ce gouvernement eût-il été radical homogène ? Eût-il présenté le même programme que celui du cabinet précédent ? Je n'étais même pas assuré de l'abstention du groupe socialiste. J'ai conscience d'avoir accompli mon devoir envers le pays ».

d'hier, mon ami Camille Chautemps, l'a magistralement démontré à la tribune de la Chambre le soir même que les Français ont le droit de savoir ce que les dirigeants ont fait et ce qu'ils ont fait. Le reste importe peu. J'ai, quant à moi, conscience d'avoir servi de mon mieux la nation et de la démocratie, en travaillant de toute mon énergie au redressement des finances publiques ».

## M. Blum a été entendu AU GROUPE SOCIALISTE

M. Léon Blum est arrivé au Palais-Bourbon un peu avant 19 h et s'est rendu aussitôt devant le groupe Socialiste pour y exposer les conditions dans lesquelles il avait cru devoir accepter de constituer le Cabinet.

Après sa déclaration, M. Léon Blum s'est rendu à la Chambre pour assister aux délibérations du groupe radical.

## DANS LES GROUPES

### L'U. S. R. SOUTIENDRA UN GOUVERNEMENT DE FRONT POPULAIRE

Le groupe de l'Union socialiste républicaine, réuni sous la présidence de M. Paul Boncour, a voté la motion suivante :

« Le groupe regrette les difficultés qui sont survenues entre le parti socialiste et le Parti radical, pour sa part, se maintenir en liaison étroite avec ces deux éléments essentiels de l'Assemblée nationale ».

« Proclame plus nécessaire que jamais la nécessité de maintenir un gouvernement en présence des périls qui font courir au pays les manœuvres de la spéculation internationale, combinées avec les entreprises factieuses de l'extérieur ».

« Se déclare résolu à soutenir un gouvernement, émanant du Front populaire, faisant appel à tous les républicains conscients de la gravité des circonstances, s'appuyant sur la classe ouvrière organisée et sur les classes moyennes et paysannes, mettant en œuvre les forces vives de la nation, toutes les ressources matérielles de la France métropolitaine et coloniale, pour assurer le redressement économique du pays ».

« Réaffirme son attachement à la République, à la démocratie, à la justice sociale, à la préservation du niveau de vie des masses et à sauvegarder la paix ».

### Une lettre de M. Camille Chautemps à M. Léon Blum

On publie la lettre suivante que M. Camille Chautemps a adressée à M. Léon Blum :

« Mon cher ami, La manchette du « Populaire » qui précède l'article de Bracke m'oblige à demander à votre loyauté une rectification. Rendant compte du débat de la Chambre qui a précédé notre démission, votre rédacteur établit un lien entre la déclaration de M. Flaminio Piccoli et la déclaration de M. Flaminio Piccoli et la chute du cabinet Chautemps. C'est pourquoi il ne refuse pas d'apposer son nom à un cabinet groupant tous les partis, depuis celui de M. Thorez, sans exception celui de M. Louis Marin ».

### M. Louis Marin envisage PAS D'EXCLUSIVE CONTRE L'ÉLARGISSEMENT DE LA FORMULE GOUVERNEMENTALE

Par ailleurs, M. Louis Marin a déclaré qu'à l'heure actuelle ce qui comptait pour lui, ce n'était pas les hommes, mais un programme et qu'en conséquence il n'envisageait pas d'exclusive systématique contre l'élargissement de la formule gouvernementale. « Un programme d'union d'apaisement est de paix, sur lequel pourraient se mettre d'accord tous les hommes de bonne volonté ».

### A LA FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE

Réunis sous la présidence de M. Louis Marin, les sénateurs et les députés adhérents à la Fédération Républicaine s'estiment trop exactement renseignés sur la situation réelle de l'Internationale d'ordre international comme dans l'ordre financier, pour ne pas affirmer qu'aucun gouvernement ne peut servir l'intérêt français si l'accepte pas au moins les principes qui ont toujours été les leurs et dont M. Chautemps a lui-même reconnu les plus urgents dans son premier discours du 13 janvier : liberté monétaire, équilibre rigoureux du budget, l'interdiction de toute dépense nouvelle non équilibrée, restauration de la tranquillité publique dans le respect de la loi par tous les citoyens, interdiction de la grève aux fonctionnaires et agents des services publics ».

### UN ORDRE DU JOUR DES PARLEMENTAIRES DE L'ALLIANCE DÉMOCRATIQUE

Les parlementaires de l'Alliance démocratique ont tenu une réunion commune sous la présidence de M. Baréty. M. Flaminio a fait un exposé de la situation du pays. Un ordre du jour a été ensuite adopté à l'unanimité. Il constate :

1° Que la crise monétaire qui est à l'origine de la situation actuelle est surmontable sans que le programme minimum exposé par M. Chautemps à la Chambre ne soit en soi une erreur, mais que le 2° Il rappelle que la démission du cabinet a pour origine le refus du Parti communiste de mettre fin à sa propagande d'agitation sociale et la démission des ministres socialistes.

3° Il prend acte de l'exclusive prononcée par le Parti socialiste contre M. Bonnet, dont la politique financière a été pourtant sanctionnée par les ministres socialistes.

4° Il fait appel à l'Union de tous les Républicains pour défendre les libertés constitutionnelles bafouées, pour protéger la monnaie et l'épargne, pour imposer à tous la paix civile dans la justice sociale et pour rallier tous les Français autour de la patrie en danger ».

### RADIO-ETMA - LILLE

55, rue L. Gambetta, 55. Postes renommés. Choix exceptionnel. Haste garantie. 40 % de remise. Facilités de paiement. Départs 67 fr. par mois. Même Maison TOURCOING 14 et 15-Juillet 219

### La réglementation des votes au groupe radical-socialiste

Le groupe Radical-Socialiste a réglé au cours d'une de ses réunions de l'après-midi la question des votes à intervenir lors des assemblées de parlementaires

et de membres du Comité Exécutif du Parti. C'est à la suite du vote intervenu à la réunion de ce matin, vote dont la validité a été contestée, que la décision suivante a été prise. Désormais, lorsqu'il y aura une importante décision à prendre, le scrutin aura lieu par appel nominal, et si des questions de procédure sont en jeu, c'est au bulletin secret qu'aura lieu le vote.

### Le Parti Socialiste Français se prononce pour la constitution d'un Gouvernement de Front Populaire

« La Commission Administrative du Parti Socialiste Français, réunie cet après-midi, sous la présidence de M. Gatinéau, a voté à l'unanimité sur la proposition de M. Georges Etienne, Secrétaire général du Parti, l'ordre du jour suivant :

« La Commission Administrative du Parti Socialiste Français regrette la crise ouverte au moment où le deuxième gouvernement de Front Populaire poursuivait énergiquement une œuvre de défense républicaine contre les ennemis du régime ».

« En présence de cette situation, la Commission Administrative du Parti Socialiste Français estime que la crise doit être résolue par la constitution rapide d'un gouvernement à l'image du Rassemblement Populaire, composé exclusivement d'hommes appartenant à des partis ou groupements qui ont prêté le serment du 14 Juillet 1935 et résolus à poursuivre la réalisation du programme établi par le Comité National du Rassemblement Populaire ».

### La Fédération des Travailleurs de l'Agriculture n'admettra qu'un Gouvernement de Front Populaire

Paris, 16 — Ce matin, se sont ouverts à la Maison de la Mutualité, les travaux du Conseil national de la Fédération des travailleurs de l'Agriculture. Le Conseil national a adopté diverses résolutions l'ont notamment que les travailleurs de l'agriculture s'affirment leur volonté d'adhérer à un gouvernement de Front Populaire décidé à appliquer le programme du Rassemblement Populaire et des adresses aux travailleurs espagnols et aux ouvriers de la terre et aux syndicats agricoles de l'U.R.S.S.

### UN ORDRE DU JOUR DE L'UNION RÉPUBLICAINE DU SÉNAT

Le groupe de l'Union Républicaine du Sénat a voté l'ordre du jour suivant :

« Le groupe de l'Union Républicaine du Sénat convaincu que le salut du franc dans la liberté monétaire doit être en présence des périls qui menacent le pays l'unique préoccupation de tous les Français, fait appel à leur union en dehors et au-dessus de toutes les questions politiques et déclare qu'il n'accorde sa confiance qu'à un gouvernement résolu à réprimer les dissensions et à ramener la production nationale dans l'ordre, le travail et la paix ».

### M. P. REYNAUD APPORTERAIT SON CONCOURS A UN CABINET GROUPEANT TOUS LES PARTIS

M. Paul Reynaud a déclaré dans les couloirs de la Chambre que dans ces moments de trouble ou de péril il ne peut qu'être désirable de voir se réaliser la politique d'union nationale qu'il préconise bien avant la chute du cabinet Chautemps. C'est pourquoi il ne refuse pas d'apposer son nom à un cabinet groupant tous les partis, depuis celui de M. Thorez, sans exception celui de M. Louis Marin ».

### M. Louis Marin envisage PAS D'EXCLUSIVE CONTRE L'ÉLARGISSEMENT DE LA FORMULE GOUVERNEMENTALE

Par ailleurs, M. Louis Marin a déclaré qu'à l'heure actuelle ce qui comptait pour lui, ce n'était pas les hommes, mais un programme et qu'en conséquence il n'envisageait pas d'exclusive systématique contre l'élargissement de la formule gouvernementale. « Un programme d'union d'apaisement est de paix, sur lequel pourraient se mettre d'accord tous les hommes de bonne volonté ».

### A LA FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE

Réunis sous la présidence de M. Louis Marin, les sénateurs et les députés adhérents à la Fédération Républicaine s'estiment trop exactement renseignés sur la situation réelle de l'Internationale d'ordre international comme dans l'ordre financier, pour ne pas affirmer qu'aucun gouvernement ne peut servir l'intérêt français si l'accepte pas au moins les principes qui ont toujours été les leurs et dont M. Chautemps a lui-même reconnu les plus urgents dans son premier discours du 13 janvier : liberté monétaire, équilibre rigoureux du budget, l'interdiction de toute dépense nouvelle non équilibrée, restauration de la tranquillité publique dans le respect de la loi par tous les citoyens, interdiction de la grève aux fonctionnaires et agents des services publics ».

### UN ORDRE DU JOUR DES PARLEMENTAIRES DE L'ALLIANCE DÉMOCRATIQUE

Les parlementaires de l'Alliance démocratique ont tenu une réunion commune sous la présidence de M. Baréty. M. Flaminio a fait un exposé de la situation du pays. Un ordre du jour a été ensuite adopté à l'unanimité. Il constate :

1° Que la crise monétaire qui est à l'origine de la situation actuelle est surmontable sans que le programme minimum exposé par M. Chautemps à la Chambre ne soit en soi une erreur, mais que le 2° Il rappelle que la démission du cabinet a pour origine le refus du Parti communiste de mettre fin à sa propagande d'agitation sociale et la démission des ministres socialistes.

3° Il prend acte de l'exclusive prononcée par le Parti socialiste contre M. Bonnet, dont la politique financière a été pourtant sanctionnée par les ministres socialistes.

4° Il fait appel à l'Union de tous les Républicains pour défendre les libertés constitutionnelles bafouées, pour protéger la monnaie et l'épargne, pour imposer à tous la paix civile dans la justice sociale et pour rallier tous les Français autour de la patrie en danger ».

### RADIO-ETMA - LILLE

55, rue L. Gambetta, 55. Postes renommés. Choix exceptionnel. Haste garantie. 40 % de remise. Facilités de paiement. Départs 67 fr. par mois. Même Maison TOURCOING 14 et 15-Juillet 219

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A LILLE de la première section de la Société de la Légion d'Honneur

Le congrès départemental du textile tenu hier, à Lille, considère qu'il vient d'obtenir une victoire morale considérable

Il reste à faire appliquer la sentence surarbitrale à Fournier chez les travailleurs à domicile et dans le personnel en grève des Etablissements Lemaire-Dillies

Un deuxième congrès départemental du textile s'est tenu hier à Lille, salle Coudré, Bourse du Travail, à la suite duquel l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité des délégués présents :

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

# Le congrès départemental du textile tenu hier, à Lille, considère qu'il vient d'obtenir une victoire morale considérable

Il reste à faire appliquer la sentence surarbitrale à Fournier chez les travailleurs à domicile et dans le personnel en grève des Etablissements Lemaire-Dillies

Un deuxième congrès départemental du textile s'est tenu hier à Lille, salle Coudré, Bourse du Travail, à la suite duquel l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité des délégués présents :

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».

« Les délégués des Syndicats du Textile du Département du Nord se sont réunis à la Bourse du Travail, le dimanche 16 à 10 h.

« Ils ont constaté que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du Textile auprès du Président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement consistait en ce que l'industrie employée par les organisations ouvrières du Textile appuyées par l'Union Départementale et par leur Fédération Nationale. Cette tactique consistait à aboutir à accélérer la procédure de conciliation d'arbitrage en plaçant les patrons réfractaires à la sentence dans une position de rébellion vis-à-vis du Gouvernement ».